



La Gestion Budgétaire et les Nouvelles Directives de l'UEMOA et de la CEMAC

Lien :

<https://afrique-formation.com/formation/la-gestion-budgetaire-et-les-nouvelles-directives-de-lue-moa-et-de-la-cemac>

 DURÉE
8 jours (56h)

 RÉFÉRENCE
FP24

 CATÉGORIE
**Gestion Budgétaire,
Contrôle Budgétaire et
Reforme Budgétaire**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Comprendre les fondements de la gestion budgétaire publique et situer le rôle du CBMT dans le cycle des finances publiques
- ✓ Consolider sa connaissance des concepts et des principes de bonne gestion des finances publiques
- ✓ S'approprier les outils résultants de la transposition des nouvelles directives de l'UEMOA et de la CEMAC dans les législations nationales
- ✓ Renforcer les pratiques de préparation, d'exécution, de suivi et de contrôle budgétaires
- ✓ Expliquer les principes, finalités et fonctionnalités du CBMT, du CDMT et du budget-programme
- ✓ Identifier les innovations majeures des nouvelles directives de l'UEMOA et de la CEMAC en matière de gouvernance budgétaire, comptable et de performance
- ✓ Analyser les implications des nouvelles directives sur les lois de finances, les lois organiques, les documents budgétaires et les procédures nationales

- ✓ Distinguer les principes budgétaires classiques des nouvelles exigences de transparence, de sincérité, de performance et de soutenabilité
- ✓ Maîtriser le processus complet de préparation budgétaire, depuis le cadrage macroéconomique jusqu'à la finalisation des arbitrages
- ✓ Élaborer un cadre budgétaire à moyen terme cohérent avec les hypothèses macroéconomiques et les priorités gouvernementales
- ✓ Construire un cadre de dépenses à moyen terme sectoriel aligné sur les plafonds budgétaires et les politiques publiques
- ✓ Articuler de manière opérationnelle CBMT, CDMT sectoriels, budget-programme et dialogue de gestion
- ✓ Lire, interpréter et exploiter les principaux documents de présentation budgétaire et de programmation pluriannuelle
- ✓ Formuler des programmes, objectifs, actions et indicateurs de performance conformes aux exigences de la gestion axée sur les résultats
- ✓ Définir des indicateurs pertinents, mesurables, vérifiables et utiles au pilotage de la performance publique
- ✓ Préparer un projet annuel de performance et un rapport annuel de performance exploitables pour la décision publique
- ✓ Sécuriser la cohérence entre allocation des ressources, résultats attendus et obligations de reddition des comptes
- ✓ Comprendre les règles de nomenclature budgétaire, administrative, économique, fonctionnelle et programmatique
- ✓ Appréhender l'articulation entre comptabilité budgétaire, comptabilité générale et exigences de suivi de la performance
- ✓ Maîtriser les principes de l'exécution budgétaire dans un environnement de réforme orienté résultats
- ✓ Identifier les points de contrôle de la chaîne de la dépense, de l'engagement au paiement
- ✓ Utiliser les informations issues d'un SIGFIP pour suivre l'exécution, fiabiliser les données et produire des analyses budgétaires
- ✓ Mettre en place un dispositif de suivi budgétaire et financier adapté aux budgets-programmes
- ✓ Exploiter les mécanismes d'actualisation budgétaire et de suivi-évaluation des programmes publics
- ✓ Identifier les rôles des ordonnateurs, comptables publics, contrôleurs financiers, responsables de programme et juridictions financières
- ✓ Renforcer la conformité des pratiques budgétaires aux nouvelles directives, aux textes nationaux et aux standards de bonne gouvernance
- ✓ Évaluer la soutenabilité budgétaire à partir d'analyses de trajectoire de dépenses, de recettes, de déficit et de dette
- ✓ Détecter les risques budgétaires, institutionnels, opérationnels et informationnels susceptibles d'affecter la réforme
- ✓ Analyser les écarts entre prévisions, exécution et résultats afin de proposer des mesures correctives
- ✓ Appliquer les acquis sur des cas pratiques de cadrage budgétaire, de programmation pluriannuelle et de pilotage de programme
- ✓ Élaborer une feuille de route réaliste de mise en œuvre ou de consolidation de la réforme budgétaire dans son organisation

- ✓ Définir des priorités de conduite du changement, de renforcement des capacités et de gouvernance de la réforme
- ✓ Améliorer la transparence budgétaire, la qualité de l'information financière et la redevabilité des gestionnaires publics
- ✓ Contribuer à une meilleure allocation des ressources publiques en lien avec les résultats et les priorités nationales
- ✓ Sécuriser la mise en application opérationnelle des nouvelles directives de l'UEMOA et de la CEMAC dans les administrations et organismes concernés

Afrique Formation

POUR QUI ?

- ✓ Cadres des ministères de l'Économie, des Finances et du Budget
- ✓ Responsables des directions des études et planification de ministères sectoriels
- ✓ Cadres de l'administration exerçant des responsabilités dans les services financiers
- ✓ Membres des Assemblées et Commissions parlementaires
- ✓ Conseillers en finances publiques
- ✓ Ministres, secrétaires généraux, directeurs généraux et directeurs centraux des ministères chargés des finances
- ✓ Directeurs du budget, chefs de division budgétaire, chefs de service de la programmation et cadres des directions du budget
- ✓ Directeurs du trésor, cadres des trésors publics et responsables de la gestion de la trésorerie de l'État
- ✓ Directeurs de la comptabilité publique, comptables supérieurs du Trésor et cadres chargés de la normalisation comptable publique
- ✓ Directeurs de la dette publique, analystes de dette et responsables du suivi des engagements de l'État
- ✓ Directeurs des études, de la planification et de la programmation dans les ministères sectoriels
- ✓ Responsables de programme, coordonnateurs de programme et gestionnaires d'actions budgétaires
- ✓ Ordonnateurs principaux, ordonnateurs délégués et sous-ordonnateurs
- ✓ Contrôleurs financiers, contrôleurs budgétaires et responsables du contrôle des engagements de dépenses
- ✓ Inspecteurs généraux des finances, inspecteurs ministériels et auditeurs internes du secteur public
- ✓ Magistrats des cours des comptes, conseillers des chambres des comptes et rapporteurs des juridictions financières
- ✓ Cadres des directions générales des impôts, des directions générales des douanes et des administrations de recettes
- ✓ Cadres des directions de la réforme budgétaire, de la modernisation de l'État et de la gouvernance publique
- ✓ Responsables suivi-évaluation, responsables performance et cellules statistiques des administrations publiques
- ✓ Responsables des marchés publics, de la commande publique et des unités de passation des marchés
- ✓ Cadres des banques publiques, banques de développement et institutions financières intervenant sur le financement public
- ✓ Experts des bailleurs de fonds, des banques multilatérales de développement et des programmes d'appui à la gouvernance
- ✓ Cadres des autorités de régulation, des agences nationales et des institutions régionales impliquées dans la gouvernance budgétaire



Programme détaillé

1 / Le Cadre Global de Mise en Place du CBMT

- Cadrage Budgétaire dans la gestion des finances publiques
- Définition et Fonctionnalité du CBMT
- Outils et Modalités d'élaboration du CBMT

2 / Les nouvelles directives relatives aux finances publiques

- La recherche de l'efficacité et de la performance des finances publiques : les innovations des nouvelles directives de l'UEMOA et de la CEMAC
- Les implications sur les budgets et les lois organiques relatives aux lois de finances de la transposition au niveau national des nouvelles directives
- Le cadre budgétaire dans la nouvelle gestion publique et l'amélioration de la soutenabilité des finances publiques
- Les principes budgétaires et comptables dans le cadre des nouvelles directives

3 / Les outils pour la préparation et la programmation budgétaires

- La formulation du budget, ses documents de présentation et les principes de transparence budgétaire
- La politique budgétaire, les outils de cadrage stratégique, la programmation budgétaire, le cadre financier à moyen terme et le cadre budgétaire à moyen terme
- Le processus de préparation du budget : les acteurs concernés, le calendrier et les méthodes de préparation (gestion des dépenses publiques, budget-programme)
- Les interactions entre le cadrage budgétaire à moyen terme, les cadres de dépenses à moyen terme sectoriels et la gestion par programme
- Les modalités de mise en œuvre de l'exécution budgétaire et de la gestion orientée vers les résultats

4 / L'exécution, le suivi et le contrôle des budgets publics

- L'exécution et le suivi des budgets publics : la gouvernance du Système d'Information de Gestion des Finances Publiques
- Le suivi budgétaire et financier
- Les mécanismes d'actualisation et de suivi-évaluation des budgets-programmes
- Le contrôle interne
- Le contrôle externe; la loi de règlement ; les rapports annuels de performance (RAP)

5 / Le pilotage macro-budgétaire et la soutenabilité des finances publiques

- Les hypothèses macroéconomiques, les agrégats budgétaires et les règles de cohérence entre cadrage macroéconomique, cadrage financier et plafond de dépenses
- Les analyses de soutenabilité budgétaire, de dette publique, de risques budgétaires et de sensibilité aux chocs exogènes dans les cadres UEMOA et CEMAC
- Les arbitrages entre discipline budgétaire, priorisation des politiques publiques et prévisibilité pluriannuelle des ressources

6 / L'articulation entre CBMT, CDMT sectoriels et budget-programme

- La chaîne de cohérence entre stratégie nationale, politiques sectorielles, CBMT, CDMT, conférences budgétaires et projets annuels de performance
- La déclinaison des plafonds indicatifs en enveloppes sectorielles, actions, activités et unités opérationnelles de mise en œuvre
- Les rôles respectifs du ministère chargé des finances, des ministères sectoriels, des responsables de programme et des acteurs du dialogue de gestion

7 / La performance publique, les indicateurs et la reddition des comptes

- Les critères de construction d'objectifs de programme et d'indicateurs de performance pertinents, mesurables, robustes et auditables
- Les modalités d'élaboration des projets annuels de performance et des rapports annuels de performance en lien avec les résultats attendus
- Les dispositifs de suivi des résultats, d'analyse des écarts, de revue de performance et d'amélioration continue de la dépense publique

8 / Les nomenclatures, la comptabilité publique et les systèmes d'information

- Les nomenclatures budgétaire, administrative, économique, fonctionnelle et programmatique et leur articulation avec les nouvelles directives

- Les fondamentaux de la comptabilité budgétaire, de la comptabilité générale et, selon les réformes nationales, de la comptabilité analytique dans la logique de performance
- Les fonctions clés du SIGFIP, la qualité des données, la traçabilité des opérations et les points de contrôle de bout en bout de la chaîne de la dépense

9 / Les études de cas et les mises en situation professionnelles

- L'analyse commentée d'un calendrier budgétaire annuel et pluriannuel intégrant cadrage, préparation, arbitrage, exécution, suivi et reddition des comptes
- Un cas pratique de construction d'un CBMT et d'un CDMT sectoriel avec fixation de plafonds, priorisation des dépenses et formulation d'indicateurs
- Une simulation de pilotage d'un budget-programme sous contraintes de trésorerie, de performance et de conformité réglementaire

10 / La feuille de route de mise en œuvre de la réforme

- Les étapes de déploiement, les prérequis institutionnels, les chantiers juridiques, organisationnels, techniques et capacitaires à conduire
- Les leviers de conduite du changement, d'appropriation par les acteurs, de communication interne et de sécurisation des pratiques
- Les principaux risques de mise en œuvre, les facteurs critiques de succès, les mécanismes de gouvernance et le dispositif de suivi de la réforme

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 14 au 23 Sep. 2026

 Distanciel

 09 au 18 Nov. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@afrique-formation.com

 **Web** : <https://www.afrique-formation.com>

Document généré le 23/07/2026 — Réf : FP24
Afrique Formation — Tous droits réservés